

Expéditeur : Service interministériel de défense et de protection civiles

N° : 03 85 21 81 65 – 03 85 21 81 00

pref-defense-protection-civile@saone-et-loire.gouv.fr

Destinataires :

◆ 4 sous-préfectures	◆ DDPP, DDETS, DDT, DSDEN
◆ Conseil départemental (DRI)	◆ COZEst
◆ DT ARS, SAMU, SDIS, ATSU71	◆ Groupement de Gendarmerie, DDPN
◆ Opérateurs téléphonie	◆ Associations de sécurité civile,
◆ E.r.D.F./G.r.D.F, APRR, SNCF, DIR Centre Est	◆ Médias locaux



DÉCLENCHEMENT ALERTE CANICULE – Mardi 7 juillet 2026

Compte tenu de la persistance de fortes chaleurs diurnes et nocturnes annoncées, l'alerte **canicule orange** de niveau 3 du plan ORSEC de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activée. Cela implique une mobilisation des services de l'État, des collectivités territoriales, des opérateurs nationaux et régionaux, des établissements sanitaires et hospitaliers, des associations de soins et d'aides à domicile qui se traduit notamment par :

- le renforcement des actions de communication afin de rappeler les messages de prévention et les recommandations pour lutter contre les effets de la canicule ;
- le recensement des personnes âgées ou handicapées à risque, isolées en les incitant à s'inscrire sur les registres communaux et assurer des visites régulières desdites personnes ; les plans communaux de sauvegarde pourront être activés à cet effet ;
- le soin à apporter aux autres publics sensibles, dont les enfants, les salariés exposés et les personnes dans la rue ;
- faire connaître au public les lieux de rafraîchissement accessibles à tous gratuitement (ex : gymnase, bibliothèque, etc.) ;
- alerter les organisateurs de manifestations sportives ou en plein air sur la nécessité d'adapter leur programme pour prendre en compte les risques liés à la canicule ;
- mobiliser les réserves communales de sécurité civile, les associations de solidarité, de sécurité civile et les associations s'occupant des personnes âgées dépendantes ;
- assurer une surveillance sanitaire en vue de garantir la permanence des soins et le bon fonctionnement des établissements de santé et d'accueil pour personnes âgées et handicapées.

Ce niveau d'alerte sera maintenu jusqu'à sa levée dans les mêmes formes.